

Le Châtelaud



N° 560
Mars / Avril 2023

Bimestriel d'information de Châteauponsac

Le Mot du maire

Chères Châtelaudes,
Chers Châtelauds,
Chers ami(e)s,



Ce début d'année 2023 a été marqué, au sein du conseil municipal, par la disparition soudaine de notre seconde adjointe, Mme Chantal SENEAL. Elle laisse derrière elle les preuves d'un engagement fort et actif dans la commune de Châteauponsac aussi bien au sein du conseil municipal que d'associations dont elle était membre. La municipalité a également été endeuillée par le départ de M. Francis MEYRAT qui était conseiller municipal sous la précédente mandature. L'équipe municipale renouvelle son soutien aux familles et à leurs entourages touchés par ces deuils.

Des travaux d'envergures sont engagés pour cette année dans le but de réduire l'impact énergétique et environnemental à venir.

Le mois de février a vu débuter des travaux de construction d'une charpente porteuse de panneaux photovoltaïques au-dessus de la salle des fêtes. Et le mois de mars verra débuter des travaux sur les réseaux d'assainissement collectifs du quartier des écoles et de Ventenat. Sans oublier, les travaux d'installation de la fibre qui se poursuivent sur la commune.

Prendre soin de l'environnement passe également par le traitement des déchets. Comme nous avons évoqué dans le bulletin municipal dernier, le « devenir » de nos déchets est une affaire de tous. Nous vous partageons une alerte au gaspillage et comment s'articule la prestation de collecte à Châteauponsac.

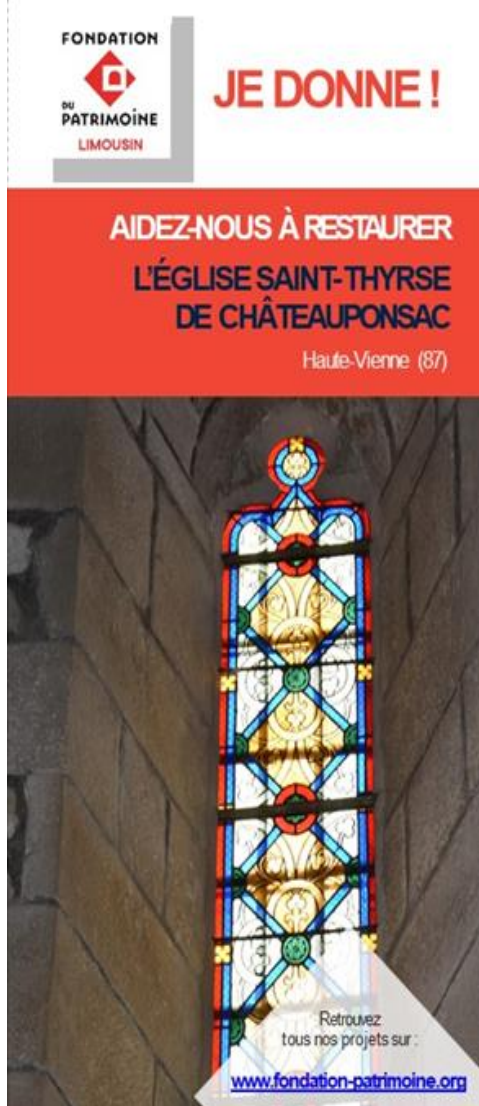
Au niveau scolaire, nous invitons les parents ayant des enfants nés en 2020 à venir effectuer les démarches de préinscriptions scolaires pour la rentrée à l'école maternelle en septembre 2023.

À la suite de la communication de la carte scolaire du 2 février, nous avons vu notre école faire partie de la liste des établissements de la Haute-Vienne menacée d'une suppression de classe. L'école de Châteauponsac compte 8 classes, réparties entre la maternelle (3) et l'élémentaire (5). Des actions ont été menées à l'heure de la clôture de l'édition de notre bulletin municipal nous n'avons pas les délibérations finales de l'Académie.

Et enfin, les beaux jours pointant le bout du nez, l'office du Tourisme du Pays du haut Limousin vous invite à venir découvrir les activités, les sorties et les services pratiques proposés en Haut Limousin.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon printemps et surtout prenez soin de vous.

Gérard RUMEAU, Maire



INFOS PRATIQUES

Mairie

1, place de la République 87290 Châteauponsac

☎ 05.55.76.31.55 ☎ 05.55.76.59.57

@ mairie.chateauponsac@orange.fr

🌐 www.chateauponsac.fr

Le matin lundi au samedi : 9h – 12h

L'après-midi Lundi, mercredi, vendredi : 13h30 – 17h30

Mardi, jeudi : 15h30 – 17h30

Services techniques 05.55.76.50.20

Gymnase 05.55.76.59.52

Salle des fêtes 05.55.76.52.14

Salle culturelle 05.55.76.27.26

France Services

3, place Ducoux 87290 Châteauponsac

☎ 05.44.25.60.66

@ chateauponsac@france-services.gouv.fr

Le matin - Mardi au samedi : 9h – 12h

L'après-midi - Lundi au vendredi : 14h – 17h

Résidence l'Age d'Or EHPAD UPAD

22, av du 8 mai 1945 05.55.76.53.23

Communauté de Communes Gartempe St Pardoux

16, av de Lorraine 05.55.60.93.10

Bibliothèque Intercommunale

10, rue Jules Ferry 05.55.76.68.73

Mardi & Jeudi : 10h – 12h30

Mercredi & Samedi : 10h – 12h30 / 13h30 – 17h

Vendredi : 10h – 12h30 / 16h – 18h

La Poste

3, av du 8 mai 1945 05.44.25.56.56

Lundi au Vendredi : 10h – 12h30

Samedi : 10h – 12h

Crédit Agricole

8, rue Jeanne d'Arc 05.87.59.05.35

(les après-midi du mardi au vendredi & le mercredi matin sur rendez-vous)

Musée René Beaubérot

Rue de la Porte Fortifiée 05.87.59.51.18

Maison du Département

3 bis, place Ducoux 05.55.76.30.53

(Assistante sociale, puéricultrice sur rdv et référente autonomie le vendredi de 9h à 12h sur rdv)

Association de coordination d'aide à domicile et de portage de repas

3, place Ducoux 05.55.76.63.99

ADPAD Limoges 05.55.10.01.31
Bellac 05.55.68.75.92

Conseillère agricole
Magnac Laval 05.55.60.92.40

SAUR 05.87.23.10.01

Office de Tourisme 05.55.68.12.79

Trésor Public Bessines sur Gartempe
(Fermé au public les après-midis) 05.55.76.00.78

Rendez-vous du Maire et des Adjointes :

M. Le Maire : uniquement sur rendez-vous

M. Germanaud	Lundi	11h à 12h
	Vendredi	10h à 11h
Mme Rouault	sur rdv	05.55.76.31.55
M. Martin	sur rdv	06.87.21.54.70
Mme Guillemot	sur rdv	06.13.88.83.07
-Bandollier		
M. Baraud	sur rdv	06.11.31.15.51

Santé

Dr Debacque	05.55.76.55.44
Drs Perrin	05.55.76.50.47
Cabinet infirmiers	05.55.68.70.82
Lejeune, Brachet, Desse, Menager-Desproges, Viard	
Cabinet Infirmiers à domicile	05.55.76.59.24
Laplagne-Pellegrini, Chanteraud, Merilhou	06.85.66.48.72
Croix rouge	05.55.76.31.91
Dentiste Constance Brunet	05.55.76.15.95
Ostéopathe Maëlle Coisne-Davrou	06.25.93.49.33
Ostéopathe Fabienne Lassalle	06.50.68.66.82
Pédicure podologue Nelly Debras-Vignane sur rdv mardi et jeudi	05.55.60.89.72
Psychologue Mathilde Gauthier	07.65.21.22.53
Psychologue scolaire	05.55.76.62.71
Taxi/Ambulances/pompes funèbres	
Chabroulet	05.55.76.50.95
Vétérinaire	05.55.68.30.87



« Le Châtaud » ; bulletin d'information bimestriel de Châteauponsac
 Directeur de la publication : Gérard RUMEAU Comité de rédaction
 Imprimerie de la Basse Marche, Le Dorat : 05.55.60.73.05
 Dépôt légal à parution

Prochaine parution du bulletin municipal : début Mai 2023

Merci de nous communiquer texte et photo

avant le 15 Avril 📧 com.mairie.chateauponsac@orange.fr

HOMMAGE A CHANTAL SENECAI



Chantal

Tu étais une femme précieuse pour notre commune et notre communauté de communes.

Une femme exceptionnelle, passionnée, dévouée, déterminée, engagée.

Tu as été une source d'inspiration pour nous tous.

Toujours belle, coquette, souriante...

Tout le monde t'appréciait pour ta gentillesse, ton savoir, et ton courage

Je perds une adjointe, une amie avant tout.

Repose en paix

Gérard Rumeau



Etat Civil

Naissance :

Kaïs LEFLEUR, né le 27 Octobre 2022 à Limoges
Maxime DURNERIN, né le 11 Janvier 2023 à Limoges
Sofia NEVES ESTEVAM, née le 29 Janvier 2023 à Limoges



Décès :

Monsieur Daniel BEDOIREIX, 73 ans, décédé le 17 Décembre 2022 à Limoges.
Monsieur Lucien NOURRIN, 76 ans, décédé le 28 Décembre 2022 à Bellac.
Madame Claudine COUCAUD, veuve Jean BELIER, 85 ans, décédée le 11 Janvier 2023 à Châteauponsac.
Madame Paulette BONY, veuve Marc NICOLAUD, 87 ans, décédée le 17 janvier 2023 à Limoges.
Madame Christiane FRETTE, veuve Jacques GAILLARD, 97 ans, décédée le 18 janvier 2023 à Livry-Gargan.
Monsieur Georges QUINCAMPOIX, 87 ans, décédé le 21 Janvier 2023 à Magnac Laval.
Madame Bernadette MEAUX, veuve René MEYRAT, 90 ans, décédée le 26 janvier 2023 à Châteauponsac
Monsieur Francis MEYRAT, 48 ans, décédé le 28 janvier 2023 à Limoges.
Monsieur Jean DUROUX, 81 ans, décédé le 4 Février 2023 à Limoges.
Madame Jeannine GRELLIER, 96 ans, veuve Maurice CHAPUT, décédée le 19 Février 2023 à Châteauponsac.

Nos sincères condoléances aux familles durement éprouvées.



Remerciements :

La famille remercie très sincèrement du témoignage de sympathie que vous avez eu lors du décès de Chantal SENECAI et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La Famille de Francis MEYRAT remercie infiniment toutes les personnes qui par leur présence, leurs innombrables cartes, messages, fleurs, lui ont témoigné tellement de compassion, de gentillesse et d'affection. Elle remercie également, son médecin traitant, Grégory, Florence, Bernadette et Isabelle infirmier et infirmières à domicile pour leur dévouement.

Actualités Municipales

Cérémonie commémorative du 19 mars 1962 :

Un dépôt de gerbes aura lieu au Monument aux Morts place Xavier Mazurier. Rassemblement devant la mairie, place de la République à 11h00.

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 :

Un dépôt de gerbes aura lieu au Monument aux Morts place Xavier Mazurier, à la stèle aux ateliers Montmorency et au tombeau Lamarguerite. Rassemblement devant la mairie, place de la République à 10h45.

Travaux terminés en cours :

- **Travaux des entreprises :**

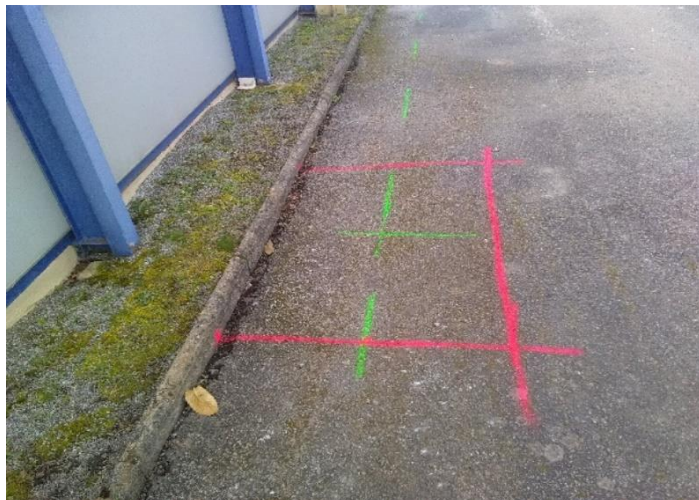
- Poursuite des travaux d'installation de la fibre sur la commune

- **Travaux en régie :**

- Entretien des espaces verts : chemins pédestres, taille de haies, ramassage des feuilles
- Désinfection du dojo et lavage du gymnase
- Livraison de colis des Restos du cœur
- Ramassage des verres, plastiques et cartons dans les villages
- Pose des serrures électriques au terrain de tennis
- Ramassage des sapins de Noël
- Démontage de l'ancien chauffage de la salle des fêtes
- Ramassage des branches suite au taillage de l'entreprise Bois service
- Nettoyage autour des panneaux et des poteaux électriques, téléphoniques après le passage de l'épaveuse
- Passage de la balayeuse sur les trottoirs
- Elagage des arbres pour le passage de la fibre

Travaux de la salle des fêtes

Construction d'une charpente porteuse de panneaux photovoltaïques au-dessus de la toiture de la salle des fêtes. Les travaux ont commencé, et se poursuivront jusqu'au mois de mai. L'usage de la salle des fêtes sera limité pour des raisons évidente de sécurité selon l'avancement des travaux.




Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif

La commune va prochainement lancer d'importants travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif du quartier des écoles et de Ventenat les travaux doivent être réalisés en plusieurs tranches :

Avenue de Ventenat, rue Notre-Dame, avenue de Lorraine, rue Courty (D45), rue Jules Ferry, rue Henri Autef, secteur la Josnière.

Les réseaux de collecte de ces rues sont en partie fuyards et absorbent des eaux claires parasites qui engendrent le mauvais fonctionnement de notre station d'épuration. C'est pourquoi un nouveau réseau d'eaux usées va être mis en place.

 La circulation des véhicules sera réglementée nous nous excusons pour le désagrément et nous vous remercions pour votre compréhension.

Sécurité routière – Tous concernés

Certains travaux et les pluies printanières soudaines peuvent rendre la chaussée glissante et impropre à la circulation ces éléments peuvent être source d'accident c'est pourquoi nous vous rappelons les termes de l'article R116-2-4^e du code de la voirie routière qui « prévoit de sanctionner les personnes qui laissent couler, répandent ou jettent sur la chaussée, des substances nuisant à la salubrité et à la sécurité publiques par une amende de 1 500 à 3 000€. Les exploitants agricoles ont l'obligation de laver régulièrement pendant toute la durée du chantier s'ils ne veulent pas payer de contravention ».

ENFANCE / JEUNESSE - VIE SCOLAIRE

Bibliothèque Intercommunale Gartempe Saint-Pardoux.

Mardi : 10h – 12h30

Mercredi : 10h - 12h30 / 13h30 - 17h


Jeudi : 10h - 12h30


Vendredi : 10h - 12h30 / 16h - 18h

Samedi : 10h - 12h30 / 13h30 – 17h

BIBLIOTHÈQUE
intercommunale
GARTEMPE-ST-PARDOUX



 05-55-76-68-36

 bi.chateauponsac@wanadoo.fr

Un aperçu des animations à venir :

Samedi 11 mars 11H

COMPTINES ET HISTOIRES
CÂLINES Introduction tout en
douceur de comptines, jeux de
doigts et lectures.

L'occasion de passer un moment
privilegié avec son enfant et de le
laisser interagir avec les autres.

0-3 ans

Du 15 au 21 mars

FÊTE DU COURT-METRAGE

Pendant une semaine,
cinéphiles ou néophytes,
jeunes publics, familles et
passionnés, venez explorer la
magie du court.

Programme à venir
prochainement

Samedi 25 mars

Mercredi 29 mars

15h30

ATELIER EXPERIENCES
MAGIQUES OU
SCIENTIFIQUES ?

Venez participer à des ateliers
où le ludique et le scientifique
se mêlent pour créer des
expériences magiques... ou
presque

Retrouver nos dernières nouveautés et l'agenda de toutes nos animations sur le site de la bibliothèque :

Https://gartempe-sp.bibli.fr et en suivant notre page **Facebook**.

Renseignements scolaires

Inscriptions scolaires rentrée septembre 2023

Les **préinscriptions scolaires** de tous les **enfants nés en 2020** rentrant à l'école maternelle en **septembre 2023** devront être effectuées **les mardis 14 ou 21 mars 2023 à la mairie à 18 heures 30 lors d'une réunion d'information**. Merci de venir muni d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de santé de votre enfant (avec ses vaccinations obligatoires à jour). La participation à l'une de ces réunions se fera sur inscription par téléphone auprès de Valérie ☎ 05 55 76 64 39.

Pour les enfants nés en 2021, les inscriptions définitives ne se feront qu'en fonction des places disponibles à l'école mais une préinscription est néanmoins nécessaire en mairie aux mêmes dates.

Le directeur Monsieur Fauvet recevra par la suite, sur rendez-vous uniquement, les familles concernées du lundi 27 mars au vendredi 7 avril 2023 à l'école maternelle Louise Michel pour finaliser l'inscription. Merci de prendre rendez-vous au ☎ 05 55 76 35 31 de 8h30 à 17h00 ou par e-mail à l'adresse suivante ✉ ce.0870984x@ac-limoges.fr.

Demande de création d'un point d'arrêt dans un village pour les transports scolaires :

La région Nouvelle Aquitaine apprécie seule l'opportunité de cette création. Toute demande doit être effectuée en mairie qui la transmet ensuite au service concerné. Les demandes sont instruites au regard du règlement intérieur de la Région et sont prises en compte : la localisation, le nombre d'élèves et les règles minimales d'inter-distance applicables aux circuits de l'enseignement du premier et du second degré.

Vous allez inscrire votre enfant à l'école maternelle à la rentrée de septembre 2023 ou si votre enfant déjà scolarisé ne prenait pas le car et vous souhaitez bénéficier de ce service, nous vous informons que **les demandes de point d'arrêt sont à effectuer à la mairie avant le 31 mars 2023**. Après cette date, les nouvelles demandes de création d'un point d'arrêt seront examinées pour la rentrée des vacances de la Toussaint. Les inscriptions pour les transports scolaires quant à elles seront à effectuer en ligne à partir de début juin jusqu'à mi-juillet.



Recensement citoyen à 16 ans inscription obligatoire

Tous les jeunes français et françaises doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. **Cette démarche doit s'effectuer entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Le jeune doit faire la démarche lui-même à la mairie.** Pour cela, il faut vous munir du livret de famille de vos parents et de votre carte nationale d'identité et du justificatif de domicile de moins de trois mois des parents ou du représentant légal, pour envoi de la convocation à la Journée défense et citoyenneté par le Centre du service national (CSN).

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription au « code de la route » pour passer votre permis si vous n'avez pas encore effectué votre Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) et donc pas encore obtenu votre attestation du Citoyen ou lors de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP, etc...). Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



INFORMATIONS DIVERSES

PHARMACIES DE GARDE			
Pharmacie de Châteauponsac ☎ 05 55 76 31 43			
Resogardes : Trouver sa pharmacie 24h/24h au ☎ 3237 ou sur www.3237.fr			
Dates	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3
12.03.2023	Lussac-les-Eglises	Magnac-Laval	Compreignac
19.03.2023	Arnac-La-Poste	Bellac	Saint-Priest-Taurion
26.03.2023	Azerables	Mézières Val d'Issoire	Razès
02.04.2023	Bessines-sur-Gartempe	Cieux	Ambazac
09.04.2023	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Bellac	Ambazac
10.04.2023	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Bellac	Ambazac
16.04.2023	Azerables	Magnac-Laval	Saint-Priest-Taurion
23.04.2023	Lussac-Les-Eglises	Bellac	Ambazac
30.04.2023	Bessines-sur-Gartempe	Bellac	La Jonchère-St-Maurice
01.05.2023	Bessines-sur-Gartempe	Bellac	La Jonchère-St-Maurice
07.05.2023	Châteauponsac	Bellac	Saint-Priest-Taurion
08.05.2023	Châteauponsac	Bellac	Saint-Priest-Taurion

Permanence Nov habitat 87 :

Information et conseil sur la rénovation énergétique par France Renov



Toute notre énergie pour améliorer votre logement



Prochaines permanences **jeudi 23 Mars et jeudi 27 Avril 2023** sur rendez-vous au ☎ 05 55 14 88 42

ou contact@novhabitat87.fr. Permanence le 4^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 17h à France Services, 3 place Ducoux

Permanence conciliateur de justice :



Les prochaines permanences seront le **21 Mars** et le **24 Avril 2023** sur rendez-vous au ☎ 05 55 14 88 42 de 14h à 17h à France Services, 3 place Ducoux

Permanence Direction Régionale de l'Economie de l'Emploi du Travail des Solidarité :



Information juridique en matière de législation du droit du travail

Permanence le 1^{er} vendredi de chaque mois de **9h30 à 11h30**, à France Services, 3 place Ducoux.

Prendre rendez-vous au 05 19 03 20 00

Permanence Fédération Nationale des Accidentés de la vie de la Haute-Vienne (FNATH 87) :



Prochaine permanence le **10 Mars 2023 de 14h à 16h, sur rendez-vous au 05 55 34 48 97**, à France Services de Châteauponsac, 3 place Ducoux, en présence d'un conseiller juridique du groupement et de bénévoles de la section Bessines/Châteauponsac.

Optical Center Mobile :



Les prochaines consultations seront le **10 et 24 Mars** et le **7 et 21 Avril** et le **7 Mai 2023**.

Parking de la Maison de santé. Prendre rendez-vous au numéro suivant : ☎ 06 81 01 67 21

Résidence l'Age d'Or



2 Studios de 33 m², à meubler, dans la résidence autonomie (foyer logement) sont actuellement disponibles. Ces studios sont destinés aux personnes autonomes, qui souhaitent rompre l'isolement, dans un cadre sécurisé. Pour tout renseignement et visite des locaux, merci de contacter le 05 55 76 53 23.

Parcelle de terrain lotissement du Puy Joly, rue Aimé Césaire à vendre :



Une parcelle de terrain à bâtir située lotissement du Puy Joly, rue Aimé Césaire, provenant de la division d'un lot, est en vente. Pour tout renseignement, veuillez contacter le secrétariat de mairie.

☎ 05 55 76 31 55



Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) vous informe sur vos droits, vous aide et vous oriente dans vos démarches juridiques.

Permanence le **1^{er} mercredi de chaque mois de 9h00 à 12h00**, à France Services, 3 place Ducoux.



ODHAC 87 3 av Charles de Gaulle 87300 Bellac – Claire Silva ☎ 05 55 68 03 97/ 07 61 94 66 71

L'Odhac 87 vous propose des logements du F1 à F4 sur Châteauponsac.

A louer, à vendre

- A louer F3 + F1, centre ville Châteauponsac ☎ 05 55 76 31 22

- A louer F3, centre ville Châteauponsac ☎ 05 55 76 31 55

CAMPING DE LA GARTEMPE *** A CHÂTEAUPONSAC

C'est un coin de verdure où chante une rivière ... » (Arthur Rimbaud, Le Dormeur du Val)

En vous promenant sur l'aire de camping de Châteauponsac, ces vers d'Arthur Rimbaud, vous reviendront en mémoire.

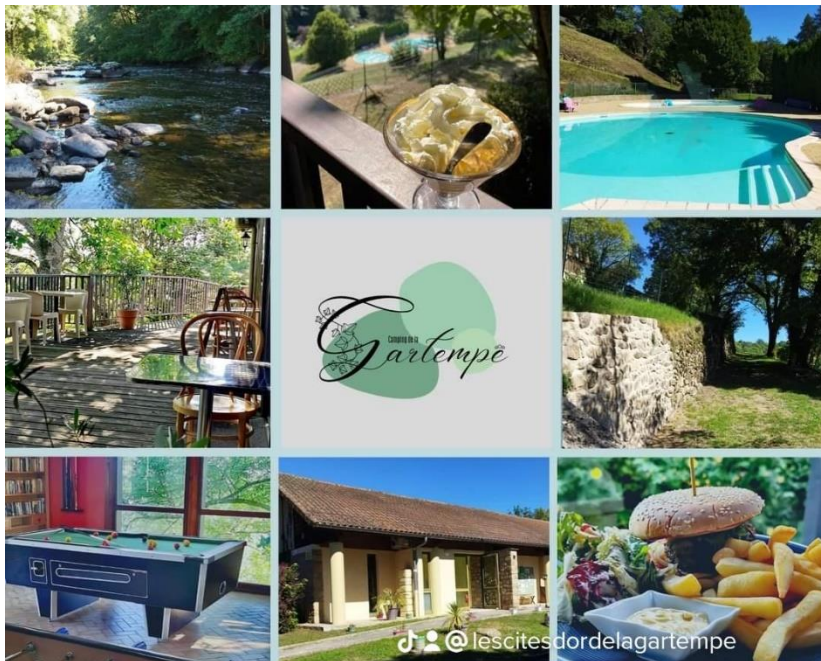
L'espace, dédié aux vacances en pleine nature, est niché dans un vallon au bord de la Gartempe, rivière dont le murmure berce le visiteur. Des allées, bordées de haies et d'arbres, rythment les lieux et la végétation abondante préserve la tranquillité et l'intimité des pensionnaires. Disséminés dans la propriété, une dizaine de cottages donnent l'impression d'être dans un village.

Madame Virginie DELANNOY et Monsieur Tony CREMAUX, originaires de la ville d'Armentières, ont repris la gestion de ce lieu en juillet 2022 et en ont fait une exploitation familiale.

Anciens gérants d'un camping au barrage de Bornes les Ormes dans le Cantal (Auvergne), ils ont fait le choix de s'installer dans le Limousin, séduits par l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et le soutien offert par la commune.

La concrétisation de leur projet fut longue, freinée par l'épidémie de COVID 19. Elle est le résultat d'une démarche réfléchie au cours de laquelle chaque obstacle a été franchi avec courage et succès.

Ainsi, Monsieur Tony CREMAUX, imprimeur de métier, candidat à une reconversion professionnelle, a suivi une formation afin de se spécialiser dans la gestion d'entreprise. Puis, le couple a obtenu le certificat HACCP, relatif aux mesures nécessaires pour prévenir les risques relatifs à la consommation de denrées alimentaires.



Au cours de notre visite, ils nous invitent à entrer dans un des cottages : d'une surface de 35 m2, chaque structure propose tout le confort moderne d'un camping *** et un décor soigné.

Le camping possède également des chalets, des mobil-home, 35 emplacements nus aménagés pour le caravaning, une piscine équipée d'un large bassin et d'une pataugeoire où les enfants pourront se détendre sous la surveillance de leurs parents.

Les espaces détente n'ont donc pas été oubliés et se composent également d'un mini-golf, de tables de ping-pong, d'un jacuzzi, d'une salle de jeu et d'un terrain de pétanque. Ils sont ouverts à tous pour passer d'agréables soirées en famille.

La restauration, quant à elle, est assurée sur place grâce à l'accès libre à un snack-bar ouvert tard le soir à la belle saison.

Madame DELANNOY et Monsieur CREMAUX ont la volonté d'améliorer la qualité de leurs prestations : ils projettent notamment l'agrandissement du terrain de pétanque et l'acquisition d'une parcelle en friche bordant le terrain de camping en vue d'augmenter leur capacité d'accueil. Également en projet : la restauration de l'ancien amphithéâtre qui agrémente les lieux.

Accueillants, chaleureux, ils reçoivent une clientèle internationale désireuse de découvrir le Limousin. En cela, ils sont un atout pour notre commune. Nous vous invitons à consulter leur site internet pour de plus amples informations : campingdelagartempe.fr ☎ 07 49 40 39 34

Horaires d'ouvertures du snack- bar :

A partir du 1^{er} Avril du jeudi au dimanche de 12h à 13h30 et de 18h à 21h.

Pour Juillet et Août, le bar de 16h à 23h et le snack de 18h30 à 21h30.

Des soirées spéciales seront annoncées sur leur page Facebook.

Ramassage des encombrants effectué par l'association MAXIMUM



Les personnes souhaitant faire ramasser leurs encombrants (bourg et villages) doivent impérativement **se faire inscrire au plus tard le 17 Mars à midi** auprès du secrétariat de mairie ☎ 05 55 76 31 55 pour une collecte programmée **le 20 Mars 2023**.
Attention ce ramassage peut s'étaler sur plusieurs jours

Rattrapage de la collecte des ordures ménagères

Jour de rattrapage pour **le Lundi 10 Avril 2023** (jour férié) : le mardi 11/04/2023 de 05:00 à 12:00 collecte Châteauponsac Bourg, le mercredi 12/04/2023 de 05:00 à 12:00 collecte Châteauponsac Nord, le Vendredi 14/04/2023 de 05:00 à 12:00 collecte Châteauponsac Sud

Jour de rattrapage pour **le Lundi 1^{er} mai 2023** (jour férié) : le mardi 2/05/2023 de 05:00 à 12:00 collecte Châteauponsac Bourg, le jeudi 04/05/2023 de 05:00 à 12:00 collecte Châteauponsac Nord, le Vendredi 05/05/2023 de 05:00 à 12:00 collecte Châteauponsac Sud

Jour de rattrapage pour **le Lundi 8 mai 2023** (jour férié) : le mardi 9/05/2023 de 05:00 à 12:00 collecte Châteauponsac Bourg, le jeudi 11/05/2023 de 05:00 à 12:00 collecte Châteauponsac Nord, le Vendredi 12/05/2023 de 05:00 à 12:00 collecte Châteauponsac Sud

Recyclage des cartouches d'encre

Nous vous informons qu'un bac de collecte est à votre disposition pour déposer vos cartouches d'encre usagées à la Mairie et à France Services. Ces cartouches sont collectées en vue de leur recyclage ou leur réemploi par une association qui reverse une partie de ces gains à l'association « Enfance et Partage ».

Ramassage de tri sélectif dans les villages par le Service Technique communal

La collecte **du carton et du papier** s'effectue les **semaines paires** ; sont exclues les briques de lait ou de jus de fruit car elles contiennent de l'aluminium. La collecte **du verre et du plastique** s'effectue les **semaines impaires**. Merci de respecter **strictement** les consignes affichées dans chaque point de collecte. Désormais, vous pouvez déposer tous vos emballages dans **le conteneur jaune** (en métal, plastique, briques, papier- carton...), pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Horaires de la déchetterie

Déchetterie ZA la Croix du Breuil 87250 Bessines sur Gartempe ☎ 06 20 91 97 82 (badge d'accès obligatoire). Ouverture du lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h15. Fermé les mardis, dimanches et jours fériés.

Déchets à ne pas mettre dans sa poubelle

Les piles, les batteries ou les ampoules : Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.

Les médicaments périmés : ils doivent être rapportés en pharmacie.

Les déchets d'équipements électroniques : le SYDED gère cette récupération. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner.

Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange : vous devez les déposer à la déchetterie du SYDED.

Les pneus : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à contacter votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de nos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.

ALERTE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Produire pour jeter... comment sortir de cette spirale infernale? Avec une prise de conscience collective et individuelle, des lois et une nouvelle façon de consommer.

MARIE-ALEXANDRA DESFONTAINES - INFOGRAPHIE MURIEL RIVIÈRE

1 EN FRANCE, IL EST URGENT DE RÉAGIR



Objectif: réduire de moitié!

Ce que dit la loi antigaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020:

D'ici 2025 Réduire le gaspillage alimentaire de 50 % (par rapport au niveau de 2015) dans les domaines de la distribution alimentaire et de la restauration collective.

D'ici 2030 Réduire le gaspillage alimentaire de 50 % (par rapport à 2015), dans les domaines de la consommation, de la production, de la transformation et de la restauration commerciale.

2 DANS LE MONDE, LES POUBELLES DÉBORDENT

1,3 milliard de tonnes de produits alimentaires consommables sont gaspillées chaque année, soit un tiers de la production globale. Cela représente environ **716 milliards d'euros par an sur la planète**.



Les États-Unis et la Chine sont les pays qui gaspillent le plus dans le monde avec respectivement **126 millions de tonnes** (soit 414 kg par habitant) et **61 millions de tonnes** (soit 44 kg par habitant) de produits alimentaires qui finissent aux ordures chaque année. L'Europe, elle, en jette tous les ans environ **88 millions de tonnes**.



Le 1^{er} janvier 2022, la prestation de collecte a été de nouveau confiée à PAPRECGROUP COVED, et s'organise de la manière suivante :

- Ramassage hebdomadaire, En porte à porte et point de regroupement

Pour être collecté, le bac ou le sac doit être sorti la veille et placés en bord de chaussée. A l'intérieur des bacs les déchets ne doivent pas être en vrac.

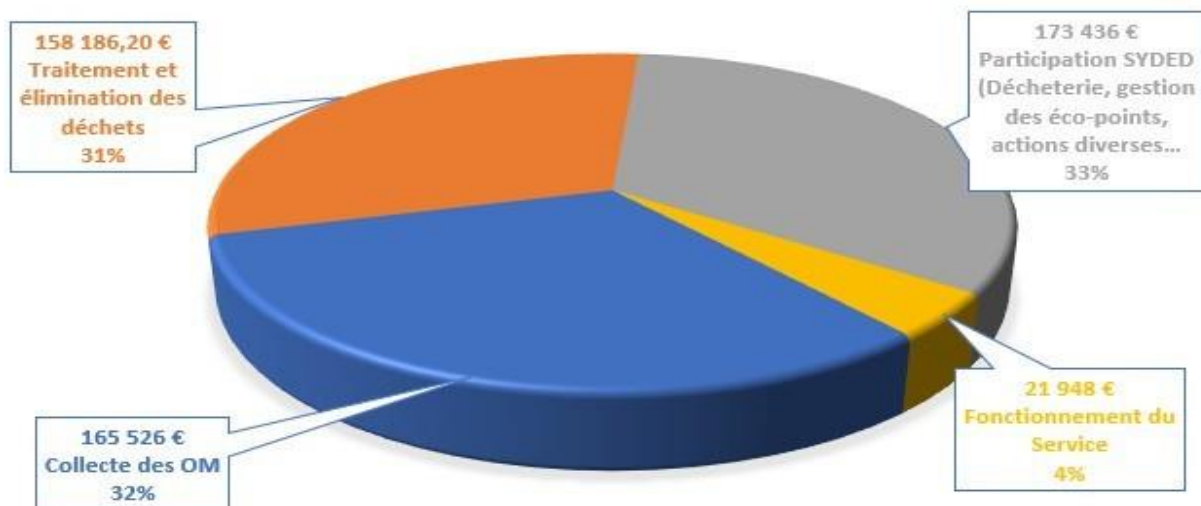
La mise en place et la gestion des équipements pour le tri sélectif sont assurées par le SYDED 87. Cela concerne les éco-points, les bornes textiles et les déchetteries. Pour toutes informations utiles, notamment connaître les services les plus proches de votre domicile, vous pouvez vous rendre sur le site www.syded87.org.

La redevance dont le montant est fixé par délibération est facturée annuellement

Mais que couvre cette somme ?

- Les frais de collecte.
- La participation au SYDED 87 pour le traitement des déchets (ordures ménagères comprises) mais aussi le fonctionnement des déchetteries ainsi que les éco-points
- Tous les frais de gestion du service

RÉPARTITION DÉPENSES SERVICE DÉCHETS 2021



« Toutes les annonces et leurs réponses éventuelles sont sous la responsabilité de leur auteur »



APAJH services 87 blanchisserie 21 av du 8 mai 1945 ☎ 05 55 48 06 97 📧

patrick.deveau@apajh87.fr.

Ouverte aux particuliers et aux entreprises, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00, Depuis janvier 2023, l'entreprise adaptée APAJH SERVICES 87, basée à Verneuil-sur-Vienne, a repris l'activité de la blanchisserie à Châteauponsac. Entreprise de l'économie sociale et solidaire, elle emploie deux personnes, à Châteauponsac, dont une personne en situation de handicap afin d'assurer la bonne gestion de la structure. N'hésitez pas à faire appel à ses services



Contrôle Technique auto Châteauponsac – 4, le Peyrat - ☎ 05 55 76 13 60

📧 holding.sr@orange.fr

Le centre est ouvert le Mardi et jeudi de 8H à 12H et de 14H00 à 18H00

Une permanence téléphonique tous les jours sur le numéro du centre 05 55 76 13 60, si pas de réponse laisser un message les clients seront rappelés dans la journée



Eurl Moraud – 16 Lacombe ☎ 06 76 03 76 52 📧 eurlmoraud@gmail.com

Travaux de maçonnerie. Frédéric Moraud vous propose ses services dans un rayon de 40 kms pour de la maçonnerie sur du neuf et / ou de la rénovation ainsi que de la pose de clôtures. Possibilité de faire des devis gratuits.

Le Nemrod – 21 place Xavier Mazurier ☎ 05 55 76 50 10

Un service clé minute est maintenant ouvert au bureau de tabac de Châteauponsac



LMTS 87 – 31 avenue de Lorraine à Châteauponsac ☎ 06 28 32 82 93

Entreprise d'élagage, terrassement, démolition, défrichage.

L'entreprise se déplace sur demande pour vous présenter ses services, établir un devis gratuit et planifier une intervention. Son secteur d'activité couvre le nord de la Haute Vienne et l'ouest de la

Creuse. La machine à pneus, équipée d'une cisaille à pince permet d'éviter la chute des branches et préserve vos clôtures et lignes électriques aériennes.



Au Grenier juteux Bar à jus et Brocante, 14 avenue du 8 mai 1945 à Châteauponsac

Sandrine BOURCY, ouvert du **mercredi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h**

☎ **06 46 40 71 42** 📧 bourcy.sandrine@neuf.fr

Chantier participatif (complet) pour la préparation et la plantation d'un massif de fleurs pour la terrasse. Les lundis 27/02/2023 et 13/03/2023 de 13h30 à 16h30. Encadré par une professionnelle des

jardins d'ornements, les participants pourront échanger leurs idées et astuces de jardin lors des deux après-midis. En fin d'après-midi, boissons chaudes et pâtisseries seront offertes.



BPH Service – 3 Moulin Theillaud 87290 Châteauponsac ☎ 06 19 29 25 15

Réparation et entretien de tout matériel de motoculture et location de matériel tondeuse, débroussailluse, motobineuse, broyeur de végétaux et autres. Le printemps arrive pensez à votre jardin

Les articles qui suivent sont rédigés par les membres des associations ; la municipalité n'intervient pas ni dans les contenus, ni pour effectuer des corrections. Rappel : l'utilisation du blason de Châteauponsac est réservée strictement aux documents officiels de la commune. Pour des raisons de place dans le bulletin municipal, vous devez nous faire parvenir soit un article à insérer soit une affiche correspondant à l'activité et non les deux et **l'article devra avoir une longueur maximum d'une demi-page.**

NOTE A L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS

Merci de penser à déclarer en mairie, si possible **1 mois** à l'avance, vos demandes d'autorisation de débit de boissons, les demandes d'arrêtés ou d'occupation de voirie, et bien entendu les demandes de prêt de matériel,

Musée René Baubérot

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Association Notre Terroir tiendra **son assemblée générale le 11 mars, à 10h, à la salle culturelle.** Si vous appréciez le patrimoine et la vie associative, vous y êtes les bienvenus.

OUVERTURE DU MUSÉE

Le musée René Baubérot reste accessible aux groupes sur réservation et **ouvrira le 1er avril.** Le public aura l'occasion de découvrir de nouveaux aménagements et de voter pour choisir un slogan représentatif du musée. Une loterie sera également organisée avec les numéros des billets d'entrée à 6€ (annonce des gagnants le 16 juin).

L'année 2023 sera marquée par **la célébration des 80 ans de l'Association Notre Terroir et des 20 ans de l'obtention du label "musée de France"**.

PROGRAMME 2023

15 avril, 17h - salle culturelle - **Conférence** "Enquête sur le vol du reliquaire de Châteauponsac" par Nicolas Vedelago, conservateur en charge des monuments historiques, en collaboration avec la Société des Amis de Saint-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont

28 avril, 20h - salle culturelle - **Spectacle** "Vers la ville" du collectif *Lost in Traditions*, organisé par le Théâtre du Cloître de Bellac, en partenariat avec le musée René Baubérot

13 mai, 20h-23h - **Nuit des musées** : entrée libre, visite en éclairage réduit : Apportez vos lampes torches !

1er juillet-15 septembre - **Exposition temporaire** "Enfance 1930-1960"

Juillet-Août - **Animations** pour les enfants et les ados : jeux, énigmes, histoires et légendes contées autour du loup... (calendrier à venir)

16-18 juin - salle culturelle - **Rétrospective** "1943-2023 - Un musée à Châteauponsac"

17-18 juin - **Journées européennes de l'archéologie**

- 17 juin, 18h - **Conférence** de Paul Facq : "Bornes routières gallo-romaines en trois dimensions et plus..."
- Musée - **Atelier enfants** : initiation aux fouilles archéologiques + **Coups de projecteur** sur des oeuvres emblématiques

16-17 septembre - **Journées européennes du patrimoine**

- 16 septembre, 16h - **Conférence** de la Fédération compagnonnique de Limoges : "Du savoir à transmettre"

14 octobre, 15h - **Conférence** de Roland Commergnac : "Quelle heure est-il ? Petite histoire illustrée de la mesure du temps, du gnomon au quartz"

Les membres du conseil d'administration et les membres associés ont tenu leur première réunion de travail dimanche 22 janvier dans le local de l'association rue de l'Industrie. Celle-ci a été l'occasion de mettre en place le programme 2023. L'ouverture de la pêche de la truite aura lieu le samedi 11 mars. Les bénévoles de l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) Châteauponsac ont effectué un après-midi nettoyage jeudi 9 février sur le parcours de loisir de Ventenat sur la Gartempe. Cette portion en aval et amont du pont de Ventenat côté bois nécessite un entretien régulier. Le reste du parcours, en prairie offre un accès facile à la rivière et un stationnement agréable. Les bénévoles mettent tout en œuvre pour offrir aux pêcheurs des conditions favorables pour la pratique de leur loisir. Un lâcher de truites fario aura lieu sur la Semme et un autre de truites arc en ciel sur le parcours de loisir à Ventenat sur la Gartempe avant l'ouverture. Nous vous attendons nombreux. Des opérations de nettoyage auront lieu au cours du premier semestre, les nouveaux bénévoles seront les bienvenus.

L'assemblée Générale de l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) Semme et Gartempe Châteauponsac aura lieu le dimanche 05 mars 2023 à 10h00 à la salle culturelle Jean Sénamaud de Châteauponsac. Pêcheurs, futurs pêcheurs, sympathisants vous êtes les bienvenus.

Vous pouvez vous procurer vos cartes de pêche sur : www.cartedepeche.fr, ou chez notre dépositaire « Le café presse Châtelaud » 14 place Mazurier à Châteauponsac.



Le président, Jean-Michel Latouille.



LES AMIS DES FLEURS



Remise des prix du concours de fleurissement

La composition du bureau : Président A .Lester, adjointe B.Pécaud, Secrétaire L.Lester, M.Cacaud, Trésorière S. Bourra, Adjoint R.Coulon

Un marché aux fleurs aura lieu le samedi 29 avril 2023 à la place des tilleuls.



le nouveau bureau

Le président A. lester

Repas de Noël du 15 décembre 2022 :

Le repas de Noël, animé par Roger FAURE, a réuni 120 personnes dans une très bonne ambiance dans une salle des fêtes superbement décorée par les Membres du Conseil d'administration.

REPRISE DES ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2023 :

- Succès du Grand Loto :

Le dimanche 1^{er} février dernier, le Grand Loto a réuni 220 personnes dans une ambiance conviviale.

- Information importante pour le Repas de Printemps :

La Salle des Fêtes de Châteauponsac étant indisponible pour cause de travaux, le Repas de Printemps, qui était prévu le 23 mars 2023, est ANNULÉ.

- Un spectacle original en remplacement du Repas de Printemps :

L'Amicale des Retraités de Châteauponsac organise une Sortie-Spectacle le dimanche 2 avril 2023, à FEYTIAT : « **Les pays du cœur pour l'Ukraine** ». Une troupe ukrainienne de 20 artistes fera découvrir les danses, musiques et chansons de ce pays. PRIX (transport inclus) : 50 euros pour les adhérents et 55 euros pour les non-adhérents. DÉPART : en car à 13h30 depuis l'Office de Tourisme de Châteauponsac. INSCRIPTION ET RÉGLEMENT : Le lundi 13 mars 2023, de 10h à 11h30, au local de l'Amicale.

- Thé Dansant du 1^{er} Mai 2023 :

Rendez-vous le lundi 1^{er} mai, à la Salle des Fêtes, pour le Grand Thé Dansant animé par l'Orchestre de Gabriel BREDIER. Entrée à 11 euros par personne.

Contacts de l'Amicale des Retraités : Tel. : 05 55 76 57 08 / 05 55 76 33 77 / 05 87 37 00 47

Le Président, Jean-Claude Peyrichoux



THEATRE ET COMPAGNIE DE CHÂTEAUPONSAC

La troupe « **THEATRE ET COMPAGNIE DE CHATEAUPONSAC** » a le plaisir de vous présenter une comédie en 3 actes de **Anny LESCALIER** et **Jean-Claude MARTINEAU** « il court il court le muret ».

L'occasion de rire des querelles de deux voisins dont les jardins sont séparés par un mur... qui n'est pas droit !

Ce simple muret surmonté d'un grillage qui sépare leurs jardins, ne suffit pas à arrêter les manifestations de mauvaise humeur des deux protagonistes.

Comment faire pour que ces deux ennemis jurés puissent s'entendre un jour ?

La troupe est en pleine période de répétitions actives et vous attend nombreux pour vous faire passer un agréable moment de rires et de détente lors des prochaines représentations qui auront lieu :

- Le **15 avril** 2023 à 20h30 à la salle des fêtes de **Châteauponsac**
- Le **16 avril** 2023 à 15h00 à la salle des fêtes de **Châteauponsac**
- Le **22 avril** 2023 à 20h30 à la salle des fêtes de **Saint-Germain Beaupré** (23)
- Le **29 avril** 2023 à 15h00 à la salle polyvalente de **Val d'Issoire** (Mézières/Issoire)
- Le **3 juin** 2023 à 20h00 à la salle des fêtes de **Saint-Maurice La Souterraine** (23)

Un accueil chaleureux vous sera réservé pour chacune de ces dates.

Pour davantage d'informations rdv sur notre site : <https://theatreetcompagnie.jimdofree.com/>



PETANQUE DE CHÂTEAUPONSAC

Le club de pétanque se porte plutôt bien avec ces 28 licenciés. Nous avons engagé 2 équipes en CDC. La première évolue en 3^{eme} division avec son capitaine Bruno Bague et la deuxième équipe évolue en 4^{eme} division avec Virginie Boyer comme capitaine. La nouvelle organisation du bureau – Président : Boissou Sébastien – Trésorier : Peltier William- Secrétaire : Bregreat Bruno.

Nous tenons à remercier nos sponsors - SARL Paquet pour les tenues - Le tabac le Nemrod- Lavergne TP – SBM -Le tabac le Razès – Genty Cédric boucherie charcuterie Razès.

Cette année nous organisons 3 concours ouvert à tous :

-Le samedi 10 juin en tripléte avec son marché de producteurs, jet du but à 16h

-Le samedi 8 juillet en doublette, jet du but à 14h

-Le samedi 12 août en doublette, jet du but à 14h

Il n'est pas trop tard si vous désirez prendre une licence, pour tout renseignement veuillez contacter Mr Boissou ou Mr Peltier au 06-40-72-98-47 ou 06-22-24-07-78.

Clins d'œil à la Gartempe vous propose des ateliers peintures animés par Michèle EPINETTE

☎ 06 03 72 10 84 ✉ michele.epinette@free.fr

à Châteauponsac **les samedis 4 mars 2023, 25 mars 2023 et le 8 avril 2023 de 9h à 12h** rendez-vous devant la fresque du gymnase.

Le Vice-président, Pierre MARTIN



VIE LOCALE

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Madame Marie Jeannine DUFORT

N'a pas souhaité être prise en photo





REPAS DES AINÉS DIMANCHE 26 FÉVRIER 2023



L'équipe de l'office de tourisme est au service de ses habitants, touristes et acteurs du territoire du Haut Limousin (Communautés de Communes du Haut-Limousin-en-Marche et Gartempe-Saint-Pardoux). Nous informons les habitants sur les informations pratiques, les sorties et les activités à découvrir sur le territoire afin de les divertir, de les régaler et leur permettre de tester de nouvelles activités.

Nous vous informons que la direction de l'Office de Tourisme du Pays du Haut Limousin a été reprise par Monsieur Charles-Étienne Allard qui nous vient de La Roche-Posay, nous lui souhaitons donc la bienvenue et espérons que la diversité et l'authenticité de notre Haut Limousin lui plairont. Bien entendu, il se tient à votre disposition pour toutes demandes.

Nous accompagnons les professionnels du tourisme local afin de les soutenir dans leur projet. Nous conseillons et accueillons les voyageurs en Haut Limousin. Nous relayons les informations pour les habitants et les vacanciers.

Les "Agenda des manifestations" et le "Guide pratique" informent sur les activités, sorties et services pratiques en Haut Limousin, ils sont disponibles dans tous nos bureaux d'accueil. Tout au long de l'année, nous répondons aux demandes diverses et variées des touristes dans la préparation de leur séjour et nous les conseillons dans le choix de leur hébergement : envoi de documentation, réponse par mail et téléphone.

Où trouver les informations, brochures et services de l'Office de Tourisme ?

Nous vous accueillons à Bellac tout au long de l'année, Le Dorat et Saint-Pardoux d'avril à octobre. Saint-Sulpice-les-Feuilles de mai à août et enfin à Châteauponsac et Mortemart durant la période estivale. En juillet et août retrouvez-nous sur l'aire de Boismandé, sur des événements, chez les hébergeurs et différents sites de visite.

Notre site web www.tourisme-hautlimousin.com est en cours de mutualisation avec la SPL Terres de Limousin (comité départemental du tourisme) et les offices de tourisme de la Haute-Vienne afin d'offrir une visibilité étendue, forte et reconnue de notre destination, et notamment du Haut Limousin. Nous vous communiquerons l'adresse de ce dernier en temps voulu. En attendant, vous pouvez suivre l'actualité sur les comptes Facebook et Instagram @Destination Haut Limousin.

Nous sommes également présents dans les journaux locaux afin de vous informer sur les sorties organisées par l'Office de Tourisme (Visit' Ô Lim) et sur les différentes offres (comme le « pAss' Ô Lim »). Nous tenons également à conserver notre relation avec les acteurs locaux du tourisme, c'est pourquoi l'Office de Tourisme organise des sorties de découverte du territoire. Nous accompagnons les professionnels dans leurs projets via des rencontres, accompagnements individuels et ateliers en groupes.

Ouverture des pôles d'accueil :

Toute l'année - Pôle d'accueil de Bellac (87300) - rue des Doctrinaires | D'avril à octobre Saint-Pardoux (87250) – 17 rue de la Halle / Le Dorat (87210) - 9 bis place de la Collégiale | De mai à août Saint-Sulpice-les-Feuilles (87160) - Médiathèque, place de l'église | Juillet et Août Châteauponsac (87290) - place Xavier Mazurier / Mortemart (87300) – 1 place du Château des Ducs

Ouverture en janvier : Pôle d'accueil de Bellac : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h. Informations - contact : Un numéro unique : 05 55 68 12 79 - info@tourisme-hautlimousin.com



Lim Promotion de vos événements

Vous organisez un événement en Haut Limousin ?

Dès que vous connaissez, à minima, la date, le nom et le lieu de votre événement, FAITE-LE SAVOIR

info@tourisme-hautlimousin.com | 05 55 68 12 79

L'Office de tourisme du Pays du Haut Limousin assure la promotion gratuite des événements ouverts au grand public qui ont lieu en Haut Limousin dans ses agendas, brochures et en ligne.

DESTINATION Haut LIMOUSIN